

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Centré sur tous les domaines du contentieux international, le M2 "Droit du contentieux international", qui est unique en France, repose sur un équilibre indispensable entre les enseignements de droit privé et de droit public et dans une perspective d'ouverture sur l'étranger. Il constitue une formation construite sur la complémentarité juridique plutôt que sur l'opposition disciplinaire.

Le droit du contentieux international est désormais au cœur des préoccupations juridiques contemporaines et s'insère dans une logique transnationale de plus en plus prégnante de l'exercice du droit.

L'internationalisation du/des contentieux trouve ici une formation spécifique et pluridimensionnelle indispensable dans de nombreuses professions juridiques : université, recherche, organisations européennes et internationales inter-gouvernementales et non gouvernementales, barreau, magistrature, banques, conseil d'entreprise...

Ce Master présente trois spécificités : il retient la double orientation recherche et pratique ; les enseignements sont dispensés en langue française et en langue anglaise ; il s'insère dans la formation initiale mais également continue.

Au titre de la formation continue, la validation des acquis de l'expérience permet également d'accéder à la formation. Soumise à l'appréciation du jury de sélection, elle peut dispenser d'enseignement(s) ou d'unité(s) d'enseignements, conformément à la procédure en vigueur.

La formation continue à l'Université de Poitiers est gérée par le
SAFIRE
<http://safire.univ-poitiers.fr>

LE CECOJI

Le Master est adossé au CECOJI, (Centre d'Etudes sur la COopération Juridique Internationale) - UMR 6224 (Unité Mixte de Recherche, Université de Poitiers / CNRS) qui constitue une plate-forme de soutien et d'accueil pour les étudiants.

Le CECOJI est composé de quatre équipes de recherche : *Propriété intellectuelle ; Droits de l'homme ; Normativité et nouvelles technologies et Droit du Patrimoine culturel.*

Il s'inscrit depuis sa création dans une démarche de droit comparé et de coopération juridique internationale. Les équipes du CECOJI ont toujours travaillé sur la base d'une coopération avec des enseignants-chercheurs et chercheurs français et étrangers, afin de mener avec eux sur leurs thèmes de recherche une réflexion comparative portant sur les points de convergence et de divergence entre les droits étudiés.

<http://www.cecoji.cnrs.fr/>

DEPOT DES CANDIDATURES AVANT LA FIN JUIN

CECOJI (M. Jean-Pierre DIONNET)
Faculté de droit et des sciences sociales
Hôtel Aubaret – 15, rue Sainte-Opportune - 86022
POITIERS CEDEX
Tél. 05 49 36 64 40 / Fax. 05 49 36 64 49
cecoji@univ-poitiers.fr

Dossier à télécharger sur le site de la faculté de droit

<http://droit.univ-poitiers.fr>

ou à demander par courrier

(joindre une enveloppe format A4 au nom du candidat

timbrée au tarif 50 grammes en vigueur) à

Secrétariat 3e cycle - Faculté de droit

43, place Charles de Gaulle

86022 POITIERS CEDEX

Tél. 05 49 45 42 27 / Fax 05 49 45 32 21

Université de Poitiers

Faculté de Droit et des Sciences Sociales



MASTER II
RECHERCHE-PROFESSIONNEL

DROIT DU
CONTENTIEUX
INTERNATIONAL

Responsables :
Sébastien TOUZÉ (Professeur)
Benjamin REMY (Professeur)

Faculté de Droit et des Sciences Sociales
Hôtel Aubaret – 15, rue Sainte-Opportune
86000 Poitiers

MODALITES D'ADMISSION

Le M2 "Droit du contentieux international" est accessible, après sélection par un jury composé des membres de l'équipe restreinte, aux étudiants ayant obtenu la première année d'un M1 droit, une maîtrise en droit ou un diplôme jugé équivalent. La sélection est fondée sur les aptitudes des candidats et sur leurs motivations. Le jury examine éventuellement un entretien. L'admission est en outre subordonnée à une condition de maîtrise écrite et orale des langues dans lesquelles les enseignements sont dispensés (français et anglais).

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Le Master prépare, aux fonctions suivantes :

- Juriste, juriste civil, juriste consultant, juriste d'entreprise, juriste de contentieux, juriste international, juriste international d'entreprise.
- Carrière universitaire, recherche (sous réserve de la réussite aux concours de l'enseignement supérieur).
- Magistrature, fonction publique nationale, fonction publique européenne, fonction publique internationale.
- Conseil auprès d'organisations non gouvernementales.

PUBLIC VISE

L'accès à cette spécialité est offert plus particulièrement, mais sans exclusive d'autres possibilités, aux étudiants provenant de la mention droit public ou droit privé, parcours droit international et européen.

PREMIER SEMESTRE

Unité 1 – Unité fondamentale 20 ECTS

Cinq matières obligatoires Soit 104 heures

Enseignements obligatoires :

- Conférences thématiques en français ou en anglais
- Contentieux comparé des droits de l'homme
- Droit du contentieux international
- Droit international privé
- Droit international public

Unité 2 – Unité complémentaire 10 ECTS

Deux matières obligatoires plus deux matières au choix Soit 60 heures

Enseignements obligatoires :

- Langue étrangère
- Modes alternatifs de règlement des différends

Enseignements optionnels :

- Arbitrage international en matière sportive
- Histoire du contentieux international
- Procès simulé international
- Techniques de négociation diplomatique

SECOND SEMESTRE

Unité 1 – Unité fondamentale 15 ECTS

Cinq matières au choix Soit 100 heures

- Contentieux communautaire
- Contentieux de l'OMC
- Contentieux des espaces
- Contentieux en matière d'investissements internationaux
- Contentieux fiscal international
- Contentieux international en matière de propriété intellectuelle
- Contentieux international en matière environnementale
- Contentieux judiciaire privé international
- Contentieux pénal international

Unité 2 – Unité de spécialisation 15 ECTS

Stage ou mémoire

- Finalité recherche :
 - o Séminaires de méthode (10 h)
 - o Mémoire
- Finalité professionnelle :
 - o Stage
 - o Rapport de stage